

Patelli Pierre
Indépendant-Ensemble à Gauche
Conseil communal de Nyon

Interpellation : crématoire état des lieux

Lors du conseil du juin 2022 la Municipalité avait dit qu'elle: « Elle se tient néanmoins à disposition de l'entreprise Tierkrematorium Schweiz AG pour l'aider à trouver et acquérir un autre terrain sur l'arc lémanique, pour autant que ça soit sa volonté, ce qui ne semble pas, à ce jour, être le cas. Elle peut la mettre en relation avec les différents organes de promotion économique de la région et l'accompagner dans cette démarche, pour autant que cette dernière le souhaite et soit prête à investir pour trouver un nouveau terrain. »

Quand est il après une année ? La ville a-t-elle entrepris de contacter l'entreprise pour annoncer cette volonté et que fut la réaction de l'entreprise ?

Ou en sont les procédures juridiques concernant le crématoire et combien ont elle coûté à la ville pour l'instant ? Avons nous des informations sur l'avancement du projets et quand les travaux sont ils prévus de commencer ?

En vous remerciant